# 7.4 Interventions Basse Tension

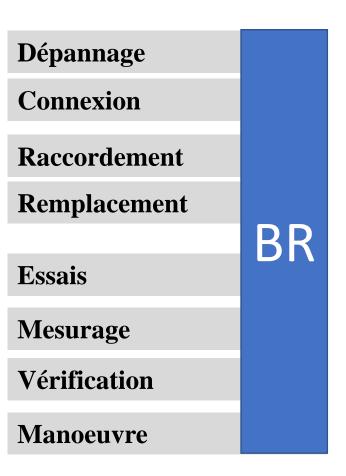
# Interventions BT générales : Habilitation BR

## **Domaine d'application**

- limité à BT et TBT (dans la Zone 4)
- DPCC en amont  $\leq$  63 A (32 A en continu)
- il peut consigner pour son propre compte
- il peut gérer un exécutant électricien

### **Exemples d'application:**

- dépannages: recherches et éliminations de défaut
- essais, remise en service, étalonnage
- mesures de grandeurs électriques
- connexion ou déconnexion avec présence de tension



## PERSONNEL CHARGÉ D'INTERVENTION BR

Le chargé d'intervention habilité BR assisté, éventuellement par un électricien exécutant habilité B1 sur une installation de production consigné.

Le chargé d'intervention habilité BR est désigné.

- → intervient sur des installations de faible étendue et pour des opérations de type dépannage ou de courtes durées et il peut travailler seul.
- → peut réaliser la recherche et la localisation du défaut, le contrôle de fonctionnement, les mesurages, la consignation et la déconsignation pour son propre compte, le remplacement de fusible (BT), des opérations de connexion / déconnexion en présence de tension,....

#### **Exemple**

Dépannage d'une armoire électrique défectueuse. Cette personne peut procéder à des interventions de dépannage ou de connexion avec présence de tension, à des mesurages, essais, vérifications. Elle peut remplir les fonctions du chargé de consignation pour son propre compte et celui des exécutants qu'il dirige lors d'une intervention. L'habilitation BR entraîne les habilitations B0 et B1 ainsi que B1V. Elle n'entraîne pas B2 et BC.

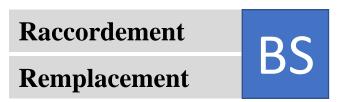
#### Interventions BT élémentaires Habilitation : BS

## **Domaine d'application**

- limité à 400 V ~ (600 V en continu)
- DPCC en amont  $\leq 32 \text{ A}$  (16 A en continu)
- section < 6 mm<sup>2</sup> cuivre (10 mm<sup>2</sup> alu)
- organe de coupure assurant la mise hors tension
- il ne peut pas gérer un exécutant électricien

## **Domaine d'application**

- remplacement à l'identique, fusible BT, lampe, prise de courant ou interrupteur
- raccordement d'un circuit en attente
- réarmement d'un dispositif de protection



## PERSONNEL CHARGÉ DE REMPLACEMENT ET DE RACCORDEMENT BS

- Remplacement d'une lampe ou d'un fusible
- Raccordement d'une platine sur un circuit en attente
- Ne peut pas consigner mais doit mettre hors tension pour lui- même à l'aide de manœuvres simples et sûres.

#### **Exemple**

Changement d'une prise basse tension 230 V par un polyvalent habilité BS lui permettant d'effectuer cette opération hors tension et en sécurité grâce à la mise en sécurité de cette partie d'installation. L'habilitation BS permet de réaliser de petites interventions (remplacement d'appareillage électrique comme les ampoules, fusibles, prises ou interrupteurs muraux,...). Il ne remplacera pas, par exemple, de disjoncteur dans une armoire industrielle. Il peut faire une VAT pour remplacer un petit appareillage. Ce titre d'habilitation électrique est limité à 400 V, limité à des circuits terminaux, limité aux zones de voisinage et de courte durée. C'est une sorte de BR limité, pas de zone de voisinage.